

## CPJEPS - *Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne*



Animation Responsabilité Sports Aptitude Alternance  
Expression Jeunesse Environnement Formation  
Qualification Nature Randonnée Théâtre



**Diplôme de niveau 3** (anciennement V) certifié par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, attestant l'**acquisition d'une qualification** dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socioéducatives ou culturelles.

***Familles d'activités proposés :***

Activités d'expression, Activités physiques, Activités scientifiques et techniques, Activités en espace naturel au service des activités scientifiques et techniques

***Volume horaire :***

**525 h en centre de formation,  
525 h en alternance.**

Allègement possible selon profil, tarif sur devis.

***Pendant 8 mois***

*Financement possible,  
contactez nous  
pour plus d'infos.*



# CPJEPS - *Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne*



L'emploi visé par le diplôme CPJEPS mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » (CPJEPS AAVQ) est celui d'un animateur d'activités et de vie quotidienne (voir les évolutions possibles plus bas).

Il se situe principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle & de loisirs sportifs.

## Comment obtient-on le CPJEPS ?

Le diplôme du CPJEPS est obtenu par capitalisation de 4 UC. Celles-ci sont définies par les objectifs d'acquisition de compétences suivants :

- UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure,
- UC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes,
- UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe,
- UC4 : Animer des activités en direction d'un groupe.

## Exigences préalables :

Formation accessible sans diplôme.

Etre titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent.

Etre capable de prendre en charge un groupe pour un temps de vie quotidienne ou d'activité en sécurité.

## Période des entretiens préalables :

Septembre (Pour les dates exactes, contactez Lionel Radureau)



## Financement :

La Région Occitanie finance 15 parcours complets à destination des demandeurs d'emploi (sous condition nous consulter). Une rémunération est possible.

## Dossier de candidature :

- à télécharger sur notre site [www.cnam-millau.fr](http://www.cnam-millau.fr) ;
- à demander par mail à [contact@cnam-millau.fr](mailto:contact@cnam-millau.fr) ou par téléphone au 05 65 60 77 84.

## Contact renseignements :

Lionel RADUREAU : 06 86 08 92 95 – [lionel.radureau@cnam-millau.fr](mailto:lionel.radureau@cnam-millau.fr).

## Evolutions possibles après l'obtention du CPJEPS :

L'animateur d'activités et de vie quotidienne officie principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi intégrer toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Principaux types d'emplois visés :

- animateur enfance- jeunesse ;
- animateur en accueil de loisirs ;
- animateur en accueil de loisirs périscolaires ;
- animateur en séjours de vacances ;
- animateur socioculturel.

La possession du CPJEPS AAVQ, diplôme de niveau 3, permet à son détenteur de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.